

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 21 JUIN 2021**

NOMBRE :

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 22
- de votants 26

L'an deux mil vingt et un

Le vingt et un juin

Le Conseil Municipal de la Commune de MAING

Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,

Sous la présidence de M Philippe BAUDRIN, Maire

OBJET

**TARIF DES LOCATIONS DE  
SALLE – SALLE LOHBERGER**

Etaient présents : P. BAUDRIN C. MERCIER A. AIT BAHA D. RAMEZ C. COLLET G. COLLET MP. THUILLET C. DESROUSSEAUX H. DUMOULIN L. BLONDEAU A. DEVEMY JM. DELANNOY B. MERESSE C. GRAND C. RIFF A. MALABOEUF G. MONTAY S. SPOTO JC. REZIGA B. LE MAIGNENT S. GLINEUR S. PIROTTE

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 22/06/2021

Et que la convocation du Conseil avait été faite le 15/06/2021

Etaient excusés : V. PORQUET H. LEDOUX L. PHILIPPE I. PLOUVIER F. COQUELET

Procurations respectives à : C. COLLET JC. REZIGA C. MERCIER C. COLLET

Un scrutin a eu lieu, Alison MALABOEUF a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

La société EXACODE, organisme habilité pour le passage de l'examen du code de la route, souhaite organiser des séances d'examen sur la commune de Maing. Cela constituerait un service de proximité pour les maingeois qui passent le permis de conduire. Il est ainsi proposé au conseil municipal de louer la salle Lohberger à raison de deux matinées par mois pour la somme mensuelle de 150 €.

Le conseil municipal, entendu ce qui précède et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'agréer la location de la salle Lohberger à raison de deux matinées par mois pour la somme mensuelle de 150 € à la société EXACODE.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,  
MAING, le 22/06/2021

La Directrice Générale des Services,

I. SERAFINI

